


Fédération Française des  
Maisons de  
l'Europe



## Impacts de l'Union européenne dans notre vie quotidienne

*qui concernent les jeunes*



### Programme de mobilité Erasmus+

- **La mobilité, pour quoi ?** Pour découvrir une nouvelle culture, un autre mode de vie, se perfectionner dans une langue étrangère, acquérir de nouvelles compétences, apprendre l'autonomie...
- **Erasmus+ :** programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport



- Budget pour 2014-2020 de **14,7 milliards d'euros** (soit 40 % d'augmentation)
- 2 agences en France :
  - L'agence Europe Education Formation France (2e2f)
  - L'agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport



## Programme de mobilité Erasmus+

- Pour la partie Education et Formation du programme Erasmus+ :  
l'agence **Europe-Education-Formation France**
- **Pour qui ?**
  - Les jeunes : au collège, au lycée, en formation générale ou professionnelle
  - Les étudiants
  - Les enseignants / Les formateurs
- **Pour quoi ?**
  - Enseignement supérieur
  - Enseignement scolaire
  - Formation professionnelle
  - Education des adultes



Génération  
**ERASMUS**

Un site internet :  
[www.generation-erasmus.fr](http://www.generation-erasmus.fr)




## Programme de mobilité Erasmus+

- Une agence **Erasmus+ Jeunesse et Sport** pour :
  - Échanges de jeunes
  - **Service Volontaire Européen (SVE)** : une mission d'intérêt général au sein d'une association, une collectivité...
  - Mobilité des travailleurs de jeunesse
  - Partenariats stratégiques
  - Participation et dialogue structuré
  - Sport
- Pour des jeunes de **13 à 30 ans**, et aussi pour des associations, des collectivités locales, des organismes qui travaillent dans le domaine de la jeunesse




**Erasmus+**  
JEUNESSE & SPORT


Un site internet :  
[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)






## Travailler en Europe




Programme **Eurodyssée** de l'Assemblée des régions d'Europe pour des stages de 3 à 7 mois

Stages et jobs (**EPSO**)  dans les institutions européennes

Portail **EURES** :   
le réseau européen de l'emploi

Pôle emploi international  

*Pour plus d'info, consultez :*





## Internet : la protection de la vie privée

- Aujourd'hui, nous partageons photos et informations personnelles sur internet, nos smartphones et les réseaux sociaux.
- **Danger pour la vie privée** : photos publiées qui nous poursuivent, sites gratuits qui revendent nos données personnelles...
- Scandale de la surveillance de la **NSA** (agence américaine)
- La directive actuelle sur la protection des données date de ... **1995** !
- L'Union européenne révisé en ce moment ses règles de protection des données pour aider les citoyens à **garder le contrôle** sur leur vie privée.





## Internet : la protection de la vie privée

- Mars 2014, le Parlement européen a voté de **nouvelles garanties** pour la protection des données personnelles des citoyens européens :
  - des règles identiques dans tous les pays de l'Union européenne
  - des sanctions plus fortes pour les entreprises
  - des limites sur le « profilage » des utilisateurs
  - des autorités de protection des données plus fortes et indépendantes
  - droit à l'effacement / droit à l'oubli
- Maintenant, il faut un vote du **Conseil de l'Union européenne** pour que ces règles s'appliquent.



## Internet : la protection de la vie privée

- Arrêt du 13 mai 2014, la Cour de justice de l'UE conclut qu'un **internaute peut demander à Google (ou tout autre moteur de recherche) de supprimer son nom de ses pages**

Formulaire de « *Demande de suppression de résultat de recherche au titre de la législation européenne relative à la protection des données* » :





Google

Legal > Aide

Selon un récent arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, certains utilisateurs ont le droit de demander aux moteurs de recherche de supprimer les résultats de recherche qui incluent leur nom, pour autant que lesdits résultats soient *inadéquats, pas ou plus pertinents ou excessifs au regard des finalités du traitement*.

Dans le cadre de l'application de cette décision, nous évaluerons chaque demande individuelle et tenterons de trouver un juste équilibre entre la protection de la vie privée des individus et le droit du public à accéder à ces informations et à les diffuser. Lors de l'évaluation de votre demande, nous vérifierons si les résultats comprennent des informations obsolètes vous concernant. Nous chercherons également à déterminer si ces informations présentent un intérêt public, par exemple, si elles concernent des escroqueries financières, une négligence professionnelle, des condamnations pénales ou une conduite publique adoptée par un fonctionnaire.

Si vous souhaitez soumettre une demande de suppression, veuillez remplir le formulaire ci-dessous. Notez que ce formulaire ne constitue qu'une première étape. Nous sommes impatients de collaborer étroitement avec les autorités de protection des données et d'autres organismes compétents en la matière au cours des prochains mois afin de perfectionner notre approche.

## Demande de suppression de résultat de recherche au titre de la législation européenne relative à la protection des données

Vous aurez besoin d'une copie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité pour remplir ce formulaire. Les champs identifiés par un astérisque (\*) doivent obligatoirement être renseignés.



Nous nous efforçons de mettre en place dans les meilleurs délais notre procédure de demande de suppression au titre de la législation européenne relative à la protection des données. En attendant, veuillez remplir le formulaire ci-dessous. Nous vous tiendrons informé lorsque nous débiterons le traitement de votre demande. Merci de votre patience.

Sélectionnez le pays dont la législation s'applique à votre demande \*

Sélectionnez un élément. ↕

### Vos informations

Nom \*

Nom complet associé aux résultats de recherche à supprimer

Votre nom ?

Votre nom, s'il est différent

Votre relation avec la personne que vous représentez, si ce n'est vous-même ("conjoint" ou "avocat", par exemple)

Adresse e-mail de contact \*

(adresse à laquelle l'e-mail de confirmation sera envoyé)

## Liens associés à votre nom et que vous souhaitez voir supprimés

Afin que nous puissions examiner votre demande, veuillez :

- (a) fournir l'URL de chaque lien renvoyé après une recherche Google sur votre nom et que vous souhaitez voir supprimé. (L'URL se trouve dans la barre d'adresse de votre navigateur lorsque vous cliquez sur le résultat de recherche) ;
- (b) expliquer, si ce n'est pas clair, en quoi la page en question vous concerne (ou concerne la personne citée ci-dessus, si vous soumettez ce formulaire au nom d'un tiers) ;
- (c) expliquer en quoi le lien apparaissant dans les résultats de recherche est non pertinent, obsolète ou inapproprié.

URL que vous souhaitez voir supprimées \*

[Ajouter](#)

Si votre demande concerne plusieurs URL, veuillez fournir des explications pour chacune d'elles. \*

Exemple :

http://exemple\_1.com

Cette URL est...

http://exemple\_2.com

Cette URL est...



## Prévention des addictions : le cas du tabac

- En Europe, **29 % des 15-24 ans** fument.
- Mesures de lutte anti-tabac adoptées par l'UE :
  - restriction de la publicité,
  - réglementation sur les produits du tabacs (étiquetage, emballages, ingrédients...),
  - création d'espaces non-fumeurs, etc.



## Prévention des addictions : le cas du tabac

- Actualité de cette politique en 2014 : nouvelle directive, adoptée en février par le **Parlement européen** puis en mars par le **Conseil de l'Union européenne**.
- Cette directive durcit les règles, et prend en compte des nouveaux produits, comme la **cigarette électronique** et les tabacs fortement aromatisés



Concours photo « N'abîmez pas votre cœur » du Parlement européen.

Photo gagnante de Tony Hernández.



## Prévention des addictions : le cas du tabac

Avec la nouvelle directive :

- nouveaux messages sur les paquets de cigarettes et révision de la place dévolue à ces messages qui couvriront les 2/3 des paquets
- interdiction progressive des « arômes caractérisants » comme le menthol (sur une période de 4 ans)
- interdiction des paquets fins (destinés plus particulièrement aux femmes) et obligation de faire des paquets contenant 20 cigarettes minimum
- des règles pour assurer sûreté et qualité des cigarettes électroniques

les nouveaux paquets de cigarettes





## Communication avec les téléphones portables dans l'UE



- A l'étranger, les communications avec notre mobile coûtent **plus cher** qu'en France.
- Coût plus élevé sans lien avec la réalité du coût pour l'opérateur téléphonique.



## Communication avec les téléphones portables dans l'UE

- Depuis 2007, l'Union européenne a imposé des baisses des tarifs aux opérateurs.
- Résultat : **jusqu'à 80 % de réduction** pour le consommateur !

	2007	1er juillet 2012	1er juillet 2013	1er juillet 2014
Appels passés (par minute)	0,49 €	0,29 €	0,24 €	0,19 €
Appels reçus (par minute)	0,24 €	0,08 €	0,07 €	0,05 €
Messages envoyés (par SMS)		0,09 €	0,08 €	0,06 €
Internet (téléchargement de données, par Mo)		0,70 €	0,45 €	0,20 €





## Communication avec les téléphones portables dans l'UE

- Objectif du Parlement européen : supprimer les « frais d'itinérance » (le *roaming*)
- Vote en avril 2014 : 87 % du Parlement européen a voté un règlement qui prévoit la **fin du *roaming* au 15 décembre 2015**



- Maintenant, pour que le texte s'applique, il faut que le **Conseil de l'UE** vote le texte.



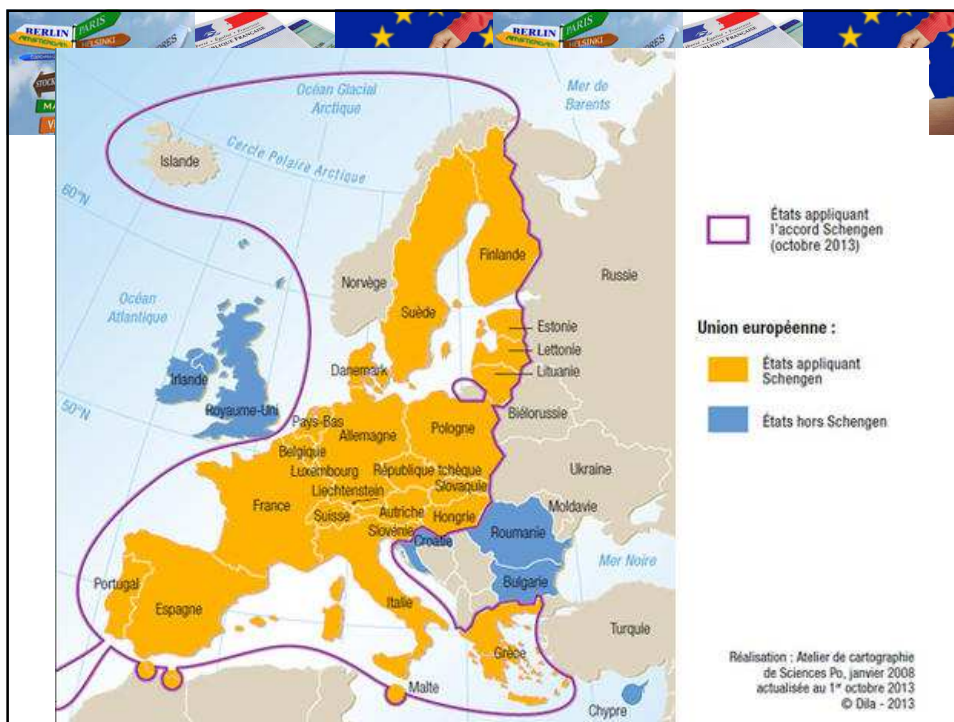
## Citoyenneté européenne : qu'est-ce que c'est ?

- Qui est citoyen européen ?
  - ➡ Toute personne qui possède la citoyenneté d'un Etat membre de l'Union
- Quels droits ?
  - ➡ Se rendre dans un autre pays européen avec seulement son passeport ou sa carte d'identité
  - ➡ Voter et être élu, aux élections du Parlement européen et aux élections municipales
  - ➡ Bénéficier de la protection diplomatique et consulaire de tout Etat membre de l'UE quand on est à l'étranger
  - ➡ Lancer ou participer à une initiative citoyenne européenne



## Citoyenneté européenne : qu'est-ce que c'est ?

- Liberté de circulation, accès au marché du travail, espace Schengen... Quelles différences ?
  - **Liberté de circulation et d'établissement** : grand principe du droit européen. Tout citoyen européen possède cette liberté.
  - **Accès au marché du travail** : des restrictions possible jusqu'à 7 ans après l'adhésion d'un pays. Restrictions levées pour la **Bulgarie** et la **Roumanie** le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La **Croatie** est en période transitoire jusqu'au 30 juin 2015.
  - **Espace Schengen** : pas de contrôle aux frontières, coopération entre les polices nationales, etc.






# L'Europe est à vous !

**Your Europe :** [http://europa.eu/youreurope/citizens/index\\_fr.htm](http://europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm)



**L'Europe est à vous**

europa.eu

Contact | Plan du site | À propos de ce site | Avis juridique | Français (fr)

---

EUROPA > L'Europe est à vous > Citoyens

Partager sur [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Google+](#) [Email](#)

Suivez-nous sur [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Google+](#) [RSS](#) [Print](#) [Search](#)

## Aide et conseils pour les citoyens de l'UE et leur famille

**Voyager**

- Documents de voyage
- Droits des passagers
- Que pouvez-vous emporter avec vous?
- Frais et taxes
- Sécurité
- Voyages à forfait et multiprojet

**Travail et retraite**

- Travailler à l'étranger
- Trouver un emploi à l'étranger
- Prendre sa retraite à l'étranger
- Fiscalité
- Chômage et allocations

**Véhicules**

- Voitures
- Permis de conduire
- Assurances
- Immatriculation

**Formalités de séjour**

- Travailleurs et retraités
- Étudiants
- Demandeurs d'emploi
- Documents et formalités
- Elections à l'étranger

**Éducation & jeunesse**

- École
- Université
- Stages
- Chercheurs
- Bénévolat

**Santé**

- Soins non programmés
- Soins programmés
- Aide du pharmacien
- Vivre à l'étranger

**Famille**

- Enfants
- Couples

**Consommateurs**

- Shopping
- Vos droits en ligne
- Services financiers
- Traitement inéquitable

Ce site est pour vous: il informe les citoyens européens et leurs familles de leurs droits et leur fournit des conseils utiles pour les aider à se déplacer dans l'Union.

Si vous n'êtes pas citoyen de l'Union européenne, vous pouvez consulter les informations sur les [conditions d'émigration dans un État membre de l'UE](#).

Pour des questions générales sur l'UE, vous pouvez vous adresser à [Europas Direct](#) ou appeler le 00 800 67 89 10 11 ([EU.SUPPORT](#)).

**Voir aussi**

[Faire des affaires en Europe](#)